

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, MANAGEMENT, SCIENCES POLITIQUES

Parcours Entreprise et association

BUT Carrières juridiques





ECTS 180 crédits



Durée 3 ans



Composante Institut

universitaire de technologie (IUT2)

Présentation

Le parcours Entreprise et Association démarre en 2^e année de BUT. Il prépare les étudiants à :

- Piloter des tâches et activités d'ordre juridique, comptable, financier ou organisationnel au sein d'un service organisé
- Conseiller des clients, des collaborateurs, des usagers sur des questions d'ordre juridique, comptable, financier, organisationnel
- Sécuriser les documents et les données d'ordre juridique, comptable, financier ou organisationnel
- Rédiger des actes, des documents professionnels d'ordre juridique, comptable, financier.

Le parcours prépare les étudiants à la formalisation d'actes juridiques et à assister le manager dans l'organisation de son activité. Ils peuvent être recrutés en tant que collaborateur juridique, collaborateur d'huissier de justice, gestionnaire de paie, gestionnaire RH, assistant de direction, juriste d'entreprise et d'association, etc.

Organisation

Contrôle des connaissances

L'évaluation du BUT se déroule sur le **mode du contrôle continu**, avec des évaluations régulières dans chaque enseignement et chaque projet. L'**assiduité** est obligatoire sur l'ensemble de l'année.

Aménagements particuliers

L'assiduité étant obligatoire en BUT, les possibilités d'aménagement d'études sont limitées.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

La 2^e année de BUT peut s'effectuer en cycle initial ou en alternance.

- L'Télécharger le livret de l'alternance sur 2 années
- La Télécharger le calendrier de l'alternance de l'année 2025-2026

La 3# année de BUT s'effectue obligatoirement en alternance :

- La Télécharger le livret de l'alternance sur 1 année
- La Télécharger le calendrier d'alternance pour l'année 2025-2026

Stages





Stage: Obligatoire

8 semaines de stage en BUT en 2e année

350 heures de projets tutorés dans le cadre des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE) réparties sur 2 ans

Stage à l'étranger : En France ou à l'étranger

Admission

Conditions d'admission

BUT 1^{re} **année** : être titulaire du **baccalauréat** toutes séries, du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) ou d'un titre admis en équivalence.

BUT 2^e année : le candidat doit avoir validé 60 ECTS dans un domaine proche de la spécialité de BUT.

BUT 3^e année : le candidat doit avoir validé **120 ECTS** dans un domaine proche de la spécialisation du **parcours de BUT** visé.

Public en reprise d'études : 🖸 consultez les modalités d'accès.

Candidature

Les candidatures en BUT 1^{re} année s'effectuent sur **L** Parcoursup

Campagnes de recrutement sur 🖸 eCandidat pour le BUT 2^e et 3^e année

Début de dépôt : 07/07/2025Fin de dépôt : 21/08/2025

Et après

Poursuite d'études

En sortie de BUT 3^e année, les diplômés peuvent poursuivre leurs études dans les formations suivantes :

- Masters universitaires dans les domaines du droit, de la gestion, de la finance, des ressources humaines
- Institut d'Études Politiques (IEP)
- Écoles Supérieures de Commerce

Métiers visés

En sortie de BUT 3^e année, les étudiants peuvent être recrutés sur des postes de :

- · Assistant-e de direction
- · Collaborateur-trice juridique
- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire ressources humaines

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Scolarité BUT Carrières Juridiques

**** 04 76 28 45 03

■ iut2-CJ@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue et alternance

Service Formation Continue et Apprentissage - IUT2

**** 04 76 28 46 37

iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

Grenoble





Campus

renoble - Doyen Gosse





Programme

Organisation

Le BUT 2^e année s'effectue, au choix, en formation initiale ou en alternance.

Le BUT 3^e année est proposé, au choix, en alternance ou en mobilité internationale au sein d'une université partenaire.

